

COMMUNE DE SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 MARS 2024**

Délibération n°2024-03-01

Vote du budget 2024.

LE VINGT-SIX MARS DEUX MILLE VINGT-QUATRE à 18 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques FOURNIÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29.

Nombre de membres présents : 22

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2024.

Date d'affichage : 20 mars 2024.

Date d'envoi de la convocation : 20 mars 2024.

Membres présents :

Jean-Jacques FOURNIÉ, Séverine CHEMINADE, Loïc BULÉON, Anita VILLARD, Michel VILLESANGE, Sophie HARNOIS, Patrick ROUX, Saliha GHARBI, Joël SAUGNAC, Dominique BRUN, Éric ROUSSEAU, Frédéric RÉAUD, Philippe NADAUD, Martial BOUISSOU, Céline LE GOUÉ, Stéphanie DOLIMONT, Aurélie SESENA, Olivier DELACROIX, Benoît MIÈGE-DECLERCQ, Aurélie RUIS et Romain BLANCHET.

Arrivée de Thibaut SIMONIN à 18 h 40 pour la question relative au vote du budget 2024.

Absents avec procuration :

Thibaut SIMONIN avec procuration à Jean-Jacques FOURNIÉ.
Hélène DE FUISSEAUX avec procuration à Séverine CHEMINADE.
Sylvie ROUBEIX avec procuration à Sophie HARNOIS.
Delphine LASCAUD avec procuration à Michel VILLESANGE.
Jean-Louis FREDON avec procuration à Patrick ROUX.
Juliette LOUIS avec procuration à Éric ROUSSEAU.
Fadila BOUTAYEB avec procuration à Benoît MIÈGE-DECLERCQ.
Martine FOUSSIER avec procuration à Olivier DELACROIX.

Absent :

Benoît MIÈGE-DECLERCQ a été nommé secrétaire de séance.

Conseil municipal du 26 mars 2024

DELIBERATION N°2024-03-01

VOTE DU BUDGET 2024.

REFERENCES :

- Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2312-1 et suivants.

Après avoir entendu le rapport général du budget de l'exercice 2024 de la commune de Saint-Yrieix présenté par son maire, Jean-Jacques FOURNIÉ,

Sur proposition de la Commission des Finances réunie le 11 mars 2024,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 au 1^{er} janvier 2024,

➤ **ADOpte** à la majorité des suffrages exprimés par 23 voix « pour » et 6 voix « contre » le budget prévisionnel 2024 lequel s'équilibre en recettes et en dépenses à :

⇒ Fonctionnement : 9 090 000 €.
⇒ Investissement : 2 252 000 €.

Votes « pour » :

Jean-Jacques FOURNIÉ, Thibaut SIMONIN, Séverine CHEMINADE, Loïc BULÉON, Anita VILLARD, Michel VILLESANGE, Sophie HARNOIS, Patrick ROUX, Saliha GHARBI, Joël SAUGNAC, Juliette LOUIS par procuration, Jean-Louis FREDON par procuration, Dominique BRUN, Sylvie ROUBEIX par procuration, Éric ROUSSEAU, Frédéric RÉAUD, Philippe NADAUD, Martial BOUSSOU, Céline LE GOUÉ, Delphine LASCAUD par procuration, Stéphanie DOLIMONT, Aurélie SESENA et Hélène DE FUISSEAUX par procuration.

Votes « contre » :

Fadila BOUTAYEB par procuration, Martine FOUSSIER par procuration, Olivier DELACROIX, Benoît MIÈGE-DECLERCQ, Aurélie RUIS et Romain BLANCHET.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,
Mairie de Saint-Yrieix, le 28 mars 2024.*

Le Maire,
Jean-Jacques FOURNIÉ.



AR Prefecture

016-211603584-20240326-D_FIN_2024_0301-BF
Reçu le 28/03/2024
Publié le 28/03/2024

CERTIFIE EXECUTOIRE

Réception à la Préfecture de la Charente le :

28/03/2024

Publication par voie électronique le :

28/03/2024

A Saint-Yrieix, le
Le Maire,
Jean-Jacques FOURNIÉ.

28/03/2024



[Handwritten signature in blue ink]

V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES
V
A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 23

Contre : 06

Abstentions : \

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par MR LE MAIRE, (1),

A SAINT YRIEIX SUR CHARENTE, le 26/03/2024

Délibéré par l'assemblée LE CONSEIL MUNICIPAL(2), réunie en session VOTE DU BUDGET

A SAINT YRIEIX SUR CHARENTE, le 26/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante LE CONSEIL MUNICIPAL (2),(3).

BLANCHET ROMAIN	
BOUISSOU MARTIAL	
BOUTAYEB FADILA	
BRUN DOMINIQUE	
BULEON LOIC	
CHEMINADE SEVERINE	
DE FUISSEAUX HELENE	
DELACROIX OLIVIER	
DOLIMONT STEPHANIE	
FOURNIE JEAN-JACQUES	
FOUSSIER MARTINE	
FREDON JEAN-LOUIS	
GHARBI SALIHA	
HARNOIS SOPHIE	
LASCAUD DELPHINE	
LE GOUE CELINE	
LOUIS JULIETTE	
MIEGE-DECLERCQ BENOIT	
NADAUD PHILIPPE	
REAUD FREDERIC	

V - ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

ROUBEIX SYLVIE	
ROUSSEAU ERIC	
ROUX PATRICK	
RUIS AURELIE	
SAUGNAC JOEL	
SESENA AURELIE	
SIMONIN THIBAUT	
VILLARD ANITA	
VILLESANGE MICHEL	

Certifié exécutoire par MR LE MAIRE, (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.